



Communiqué de presse

« L’empreinte écologique des différents modèles de livraison de colis aux consommateurs »

Kiala dévoile les résultats d’une étude menée par le V.I.L. mettant en évidence l’impact écologique moindre de la livraison en relais par rapport à une livraison classique à domicile : une émission de CO2 réduite jusqu’à 81%.

Paris, le 24 juin 2009 - Selon une récente étude du V.I.L. (Vlaams Instituut voor de Logistiek), réalisée en Belgique au niveau national, le modèle de livraison de colis via un réseau de points de livraison, tel que celui qui est développé par Kiala, permet de réduire les émissions de CO2 de plus de 60% par rapport au modèle traditionnel de livraison à domicile. S’il ne fait pas de détour pour la collecte de son colis ou s’il privilégie un mode de transport non polluant (à vélo, à pied), le client final peut encore réduire davantage le niveau d’émission de CO2, jusqu’à 81%.

Jusqu’à la fin des années ’90, le seul modèle de livraison de colis était celui dit « de la tournée du laitier ». Le transporteur distribue quotidiennement les colis au domicile de chacun des destinataires. Lorsque ces derniers sont absents, il représente le colis lors de sa prochaine tournée ou demande au destinataire de se rendre dans un dépôt éloigné ou dans un lieu aux heures d’ouverture limitées où il doit faire la queue pour retirer son colis

En 2001, Kiala lance un service de livraison de colis qui repose sur un réseau de points de livraison constitué de commerces de proximité (épiceries, pressings, librairies, stations-service ...). Si le système a l’avantage de permettre au client final de retirer son colis à l’heure qui lui convient lors d’un déplacement quelconque, il présente aussi un avantage considérable sur le plan de la protection de l’environnement. Le nombre de kilomètres parcourus par les transporteurs est en effet moins important puisque plusieurs dizaines de colis sont livrés en une fois dans un même endroit, le point de livraison. Par ailleurs, le trajet des clients finaux vers les points de livraison est réalisé, dans la majorité des cas, lors d’un trajet effectué vers une autre activité (retour du bureau, sur le chemin de l’école des enfants, ...). En outre, dans 1 cas sur 5, le client se rend au point de collecte à pied ou à vélo.

Analyse comparée de deux modèles de livraison de colis aux consommateurs

En commanditant au V.I.L. (Vlaams Instituut voor de Logistiek) une étude nationale sur « L’empreinte écologique des différents modèles de livraison de colis aux consommateurs », Kiala souhaitait d’une part démontrer l’intérêt écologique de son modèle de livraison par rapport au modèle plus classique de « livraison à domicile ». D’autre part, il souhaitait en analyser le fonctionnement afin d’identifier les opportunités d’amélioration en termes de développement durable.

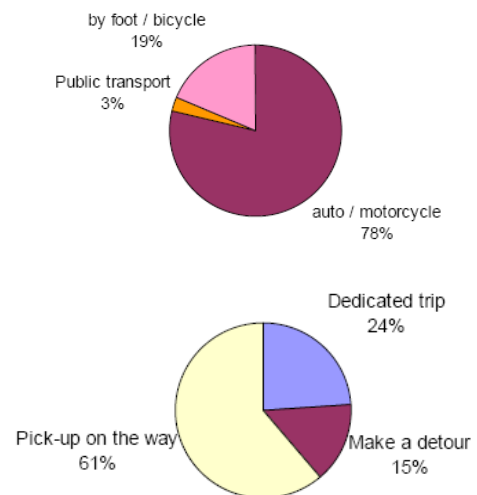
Basée sur un échantillon représentatif de plus de 30.000 colis livrés en Belgique, l'étude procède à une analyse à trois niveaux :

- Calcul de l'émission de CO2 générée par la livraison des colis sur la base du modèle de « livraison à domicile ».
- Calcul de l'émission de CO2 générée par la livraison des colis sur la base du modèle de distribution en « points de livraison ».
- Evaluation de l'émission de CO2 lors de la collecte des colis aux points de livraison en fonction du type de déplacement (spécifique ou combiné, avec ou sans détour) et du mode de transport (en voiture, en transport en commun, à pied ou à vélo).

Le modèle de distribution par « points de livraison » permet une réduction de plus de 60% du niveau d'émission de CO2

L'étude du V.I.L. a permis d'obtenir les données suivantes, relatives au modèle de distribution par « points de livraison » :

- 78% des collectes se font en voiture.
- 9% des collectes se font en vélo ou à pied.
- 3% des collectes se font en transport en commun.
- 61% des colis sont collectés sur le chemin vers une autre activité.
- 24% des colis sont collectés lors d'un trajet spécifique.
- 15% des collectes sur le chemin vers une autre activité nécessitent un détour.
- La distance moyenne parcourue, générant une émission de CO2, pour collecter un colis (transport à pied et en vélo exclu) est de 1,5 km.



L'étude conclut que le modèle « livraison à domicile » présente un taux moyen d'émission de 1.190 gr de CO2 par colis (Ce résultat ne tient pas compte d'un taux d'absence du destinataire à son domicile estimé de l'ordre de 30% , ce qui engendre des trajets de livraison supplémentaires), Le taux moyen d'émission d'un colis distribué sur la base du modèle de distribution en «points de livraison » se limite pour sa part à 470 gr de CO2 par colis. Le modèle de distribution en « points de livraison » permet donc de réduire en moyenne de 60% des émissions de CO2 par rapport au modèle traditionnel.

Au niveau européen, en 2008, un opérateur tel que Kiala a donc permis de réduire les émissions de CO2 de près de 5 000 tonnes par an par rapport au modèle traditionnel de « livraison à domicile ». Cela équivaut aux émissions de chauffage de 1 340 familles durant un an, ou encore 5000 vols aller-retour Bruxelles-Marrakech en classe touristique, ou encore 1700 voitures (Golf 1.9 TDI) parcourant 20 000km.

Au-delà de ces résultats, l'étude démontre également l'incidence sur le niveau d'émission de CO2 du comportement du client final lors du retrait de son colis au point de livraison. En effet, s'il se rend à pied ou à vélo à son point de livraison, ou s'il effectue son trajet sans faire de détour en profitant d'un déplacement vers une autre activité, le taux d'émission de CO2 généré par l'acheminement de son colis vers le point de livraison se limite à 230 gr. Le

modèle proposé par Kiara permettrait donc, si l'utilisateur final adapte son comportement, de réduire davantage le taux d'émission de CO2 jusqu'à 81% !